

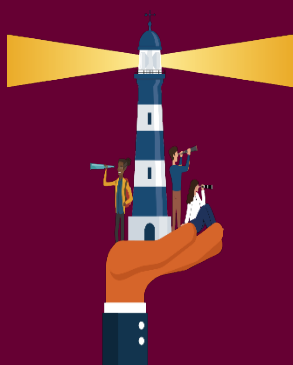
Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le **programme** de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langue non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h semestre 1 / 10h semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Atelier de remédiation (maths, économie, stats : maths prépa)

- *Des séances hebdomadaires en présentiel et des ressources en ligne pour accompagner les étudiants vers la maîtrise des notions mathématiques indispensables pour réussir (notamment dans les enseignements de spécialités liés à l'Économie*
- 21h au semestre 1 / 26h au semestre 2
- Obligatoire pour les étudiants Oui-si et sur la base du volontariat à d'autres publics

Ingénierie des ressources en ligne

- *Un certain nombre de ressources en ligne sont disponibles dans les espaces de cours et de TD. Les quizz sont obligatoires, il faut les faire chaque semaine. Des quizz supplémentaires ont été conçus pour chaque séance et des corrections sont à disposition afin de préparer l'examen final*
- 10h au semestre 1 / 25h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Soutien individualisé en direction des Oui-si

- *Suivi pédagogique personnalisé des OUI SI assuré par les chargés de TD. Exercices spécifiques à faire à la maison, qui sont ensuite corrigés de façon détaillée*
- 10 au semestre 1 / 10h au semestre 2
- Obligatoire pour les étudiants Oui-Si, et sur la base du volontariat à d'autres publics

Tutorat

- *Une séance de tutorat de 2 heures par semaine sur 10 semaines chaque semestre*
- 20h au semestre 1 / 20h au semestre 2
- Obligatoire pour les étudiants Oui-si et sur la base du volontariat à d'autres publics

Visioconférences en ligne

- *Des visioconférences en ligne sont proposées une fois par semaine afin de revoir les éléments du cours et des TD*
- 20h au semestre 1 / 65h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

